



Aide phisique gratuit par les enfants aux ascendants

Par **caca789**, le **12/07/2010** à **19:40**

Bonjour, rnActuellement mon beau pere est malade a son domicile il ne peut se suffir lui meme ,ma belle mere par des complications medical se deplace difficilement ce qui imcombe une aide phisique a tout les deux le wend -kend par ses enfants .aujourd huit sur 6enfants 2garcon et 4 filles il ya les 2 garcon et une fille qui leur donnent cette aide .et les 3 autres filles refuse systematiquement cette aide .Monsieur existe t'il une loie qui pourrai leur imposé cette aide car cela ferait un roulement toutes les 6 semaines au lieu de 3 actuellement. merci d'avance .